

EUROVIA BRETAGNE
ETATS FINANCIERS AU 31/12/2023

Compte de Résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023			31/12/2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue biens	2 860 009	-	2 860 009	1 989 368
Production vendue services	154 248 698	-	154 248 698	155 455 673
Chiffre d'affaires net	157 108 706	-	157 108 706	157 445 041
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			81 495	102 086
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			5 140 182	5 022 604
Autres produits			4 059 500	4 158 650
Total des produits d'exploitation (I)			166 389 884	166 728 381
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			53 524 506	61 180 623
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(128 576)	73 114
Autres achats et charges externes			63 108 621	58 253 919
Impôts, taxes et versements assimilés			1 156 151	1 170 656
Salaires et traitements			24 605 906	22 962 355
Charges sociales			16 099 126	15 165 591
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	Dotations aux amortissements	2 526 534	2 546 318
		Dotations aux provisions	-	-
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		970 691	905 686
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		3 425 598	4 579 293
Autres charges			5 758 735	5 333 974
Total des charges d'exploitation (II)			171 047 291	172 171 527
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(4 657 408)	(5 443 146)
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			4 898 699	4 601 176
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			23 619	1 645
Produits financiers de participations			2 040	2 400
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			119 003	11 727
Reprises sur provisions et transferts de charges			-	-
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des produits financiers (V)			121 043	14 127
Dotations financières aux amortissements et provisions			-	-
Intérêts et charges assimilées			197 642	55 810
Différences négatives de change			-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des charges financières (VI)			197 642	55 810
RÉSULTAT FINANCIER			(76 599)	(41 683)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			141 075	(885 298)

EUROVIA BRETAGNE

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2023

Compte de Résultat

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	143 842	435 271
Reprises sur provisions et transferts de charges	652 919	647 289
Total des produits exceptionnels (VII)	796 761	1 082 559
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	558	11
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4	20 257
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	563 908	564 891
Total des charges exceptionnelles (VIII)	564 470	585 159
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	232 291	497 400
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	848	1 410
Impôts sur les bénéfices (X)	(720)	(3 120)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	172 206 387	172 426 244
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	171 833 150	172 812 432
BÉNÉFICE OU PERTE	373 237	-386 188

EUROVIA BRETAGNE

Société par actions simplifiée

0045 rue du manoir de Servigné 35043 RENNES Cedex

Comptes annuels au 31/12/2023

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

DocuSigned by:
ETHEIMER Laurent
8ED8023210E14F2...

EUROVIA BRETAGNE

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2023

Bilan Actif

BILAN-ACTIF	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort. / Dépr.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	11 438	11 438	-	-
Fonds commercial	12 196	12 196	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
TOTAL immobilisations incorporelles	23 634	23 634	-	-
Terrains	1 285 545	453 976	831 569	869 363
Constructions	2 476 710	2 215 718	260 992	288 709
Installations techniques, matériel	23 633 847	18 741 152	4 892 695	5 292 137
Autres immobilisations corporelles	7 239 950	5 914 578	1 325 372	1 695 834
Immobilisations en cours	1 125 230	-	1 125 230	25 643
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL immobilisations corporelles	35 761 282	27 325 424	8 435 859	8 171 686
Participations selon la méthode de mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	57 816	43 437	14 378	14 378
Créances rattachées à des participations	791	-	791	791
Autres titres immobilisés	7 813	7 813	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	5 000	-	5 000	5 000
TOTAL immobilisations financières	71 420	51 250	20 169	20 169
Total Actif Immobilisé (II)	35 856 336	27 400 308	8 456 028	8 191 855
Matières premières, approvisionnements	412 497	-	412 497	283 921
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
TOTAL Stock	412 497	-	412 497	283 921
Avances et acomptes versés sur commandes	74 423	-	74 423	15 610
Clients et comptes rattachés	28 304 757	1 081 379	27 223 378	25 321 248
Autres créances	7 114 323	70 480	7 043 843	6 730 360
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL Créances	35 493 504	1 151 859	34 341 645	32 067 218
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
dont actions propres:	-	-	-	-
Disponibilités	4 635 792	-	4 635 792	13 579 139
TOTAL Disponibilités	4 635 792	-	4 635 792	13 579 139
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
Total Actif Circulant (III)	40 541 793	1 151 859	39 389 934	45 930 278
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations (V)	-	-	-	-
Ecart de conversion actif (VI)	-	-	-	-
Total Général (I à VI)	76 398 129	28 552 167	47 845 962	54 122 133

EUROVIA BRETAGNE

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2023

Bilan Passif

BILAN-PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel dont versé : 2 546 000	2546 000	2 546 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	1 953 600	1 953 600
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence -	97 924	97 924
Réserve légale	254 600	254 600
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : -	-	-
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : -	1 085 123	1 085 123
TOTAL Réserves	1 339 723	1 339 723
Report à nouveau	(9 821 494)	(9 435 306)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	373 237	(386 188)
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	2 408 275	2 497 286
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	(1 102 734)	(1 386 960)
Produit des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	-	-
Provisions pour risques	4 748 693	5 377 963
Provisions pour charges	1 225 259	1 272 851
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	5 973 952	6 650 814
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	400	120
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : -	9 130 410	13 579 777
TOTAL Dettes financières	9 130 810	13 579 897
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 828 224	2 100 538
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 930 808	16 962 566
Dettes fiscales et sociales	10 470 316	10 359 373
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 006 041	695 482
Autres dettes	205 168	282 651
TOTAL Dettes d'exploitation	28 440 558	30 400 609
Produits constatés d'avance	5 403 377	4 877 773
TOTAL DETTES (IV)	42 974 745	48 858 280
Ecart de conversion Passif (V)	-	-
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	47 845 962	54 122 133

EUROVIA BRETAGNE

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 546 000 euros
Siège Social : 45 rue du Manoir de Servigne, 35000 RENNES
722 028 586 R.C.S RENNES

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 26 AVRIL 2024 PROCES-VERBAL

Le vingt-six avril 2024, au siège social, 45 rue du Manoir de Servigné, 35000 RENNES,

VINCI CONSTRUCTION, SAS au capital de 366 400 000 euros, dont le siège social est au 1973 boulevard de la Défense 92000 Nanterre, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 348 866 260, **représentée par Monsieur Tanguy LE BLAY**,

Associé Unique de la société EUROVIA BRETAGNE, société par actions simplifiée au capital de 2 546 000 euros,

A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Laurent ETHEIMER a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Le Président a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé.

Ont été tenus à la disposition de l'Associé Unique au Siège Social dans les délais légaux :

- L'inventaire et les comptes annuels au 31 décembre 2023
- Le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé établi par le Président
- Le rapport du Président
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023

A pris les décisions ci-après relatives à :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion de la Société
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice
- Démission et nomination d'un nouveau Président
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE DECISION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Associé unique approuve le montant des charges non déductibles visées à l'article 39-4 dudit code, s'élevant à 33 949 euros et de l'impôt correspondant.

DEUXIEME DECISION : QUITUS AU PRESIDENT

L'Associé Unique donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

TROISIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé Unique constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 373 237,45 euros, et après avoir pris connaissance du rapport de gestion, décide de l'affecter intégralement au compte report à nouveau, ce qui a pour effet de ramener le montant de ce dernier de - 9 821 494,07 euros à - 9 448 256,62 euros.

La loi demande de rappeler le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices. Les sommes distribuées au titre des 3 derniers exercices sont les suivantes :

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*)	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2022	néant	40 %	néant
31 décembre 2021	néant	40 %	néant
31 décembre 2020	néant	40 %	néant

() Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158.3 du CGI.*

QUATRIEME DECISION : CHANGEMENT DE PRESIDENT

L'associé unique, prend acte de la démission de Monsieur Laurent ETHEIMER de ses fonctions de Président, à compter du 17 mai 2024, et décide de nommer à compter de cette date, en remplacement, Monsieur Tanguy LE BLAY demeurant :

à NANTES (44000) – 149 rue Paul Bellamy

qui accepte pour une durée illimitée.

Le Président ne percevra aucune rémunération. Toutefois, il pourra prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat. Il est tenu de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

Le Président, conformément à l'article 11 des statuts, a les pouvoirs les plus étendus pour représenter la société dans ses rapports avec les tiers et notamment pour contracter en son nom et l'engager pour tous les actes et opérations entrant dans l'objet social.

CINQUIEME : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, ou d'une copie, des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de dépôt et de publicité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.



L'Associé Unique

EUROVIA BRETAGNE

Société par actions simplifiée

45 rue du Manoir de Servigné

35000 RENNES

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

EUROVIA BRETAGNE

Société par actions simplifiée

45 rue du Manoir de Servigné

35000 RENNES

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'associé unique de la société EUROVIA BRETAGNE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EUROVIA BRETAGNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 23 avril 2024

Le Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

 *Amnon Bendavid*

Amnon Bendavid

EUROVIA BRETAGNE
Société par actions simplifiée

0045 rue du manoir de Servigné 35043 RENNES Cedex

Comptes annuels au 31/12/2023

EUROVIA BRETAGNE
ETATS FINANCIERS AU 31/12/2023

Bilan Actif

BILAN-ACTIF	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort. / Dépr.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	11 438	11 438	-	-
Fonds commercial	12 196	12 196	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
TOTAL immobilisations incorporelles	23 634	23 634	-	-
Terrains	1 285 545	453 976	831 569	869 363
Constructions	2 476 710	2 215 718	260 992	288 709
Installations techniques, matériel	23 633 847	18 741 152	4 892 695	5 292 137
Autres immobilisations corporelles	7 239 950	5 914 578	1 325 372	1 695 834
Immobilisations en cours	1 125 230	-	1 125 230	25 643
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL immobilisations corporelles	35 761 282	27 325 424	8 435 859	8 171 686
Participations selon la méthode de mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	57 816	43 437	14 378	14 378
Créances rattachées à des participations	791	-	791	791
Autres titres immobilisés	7 813	7 813	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	5 000	-	5 000	5 000
TOTAL immobilisations financières	71 420	51 250	20 169	20 169
Total Actif Immobilisé (II)	35 856 336	27 400 308	8 456 028	8 191 855
Matières premières, approvisionnements	412 497	-	412 497	283 921
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
TOTAL Stock	412 497	-	412 497	283 921
Avances et acomptes versés sur commandes	74 423	-	74 423	15 610
Clients et comptes rattachés	28 304 757	1 081 379	27 223 378	25 321 248
Autres créances	7 114 323	70 480	7 043 843	6 730 360
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL Créances	35 493 504	1 151 859	34 341 645	32 067 218
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
dont actions propres:	-	-	-	-
Disponibilités	4 635 792	-	4 635 792	13 579 139
TOTAL Disponibilités	4 635 792	-	4 635 792	13 579 139
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
Total Actif Circulant (III)	40 541 793	1 151 859	39 389 934	45 930 278
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations (V)	-	-	-	-
Ecart de conversion actif (VI)	-	-	-	-
Total Général (I à VI)	76 398 129	28 552 167	47 845 962	54 122 133

EUROVIA BRETAGNE
ETATS FINANCIERS AU 31/12/2023

Bilan Passif

BILAN-PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel dont versé : 2 546 000	2546 000	2 546 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	1 953 600	1 953 600
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence -	97 924	97 924
Réserve légale	254 600	254 600
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : -	-	-
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : -	1 085 123	1 085 123
TOTAL Réserves	1 339 723	1 339 723
Report à nouveau	(9 821 494)	(9 435 306)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	373 237	(386 188)
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	2 408 275	2 497 286
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	(1 102 734)	(1 386 960)
Produit des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	-	-
Provisions pour risques	4 748 693	5 377 963
Provisions pour charges	1 225 259	1 272 851
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	5 973 952	6 650 814
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	400	120
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : -	9 130 410	13 579 777
TOTAL Dettes financières	9 130 810	13 579 897
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 828 224	2 100 538
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 930 808	16 962 566
Dettes fiscales et sociales	10 470 316	10 359 373
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 006 041	695 482
Autres dettes	205 168	282 651
TOTAL Dettes d'exploitation	28 440 558	30 400 609
Produits constatés d'avance	5 403 377	4 877 773
TOTAL DETTES (IV)	42 974 745	48 858 280
Ecart de conversion Passif (V)	-	-
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	47 845 962	54 122 133

EUROVIA BRETAGNE

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2023

Compte de Résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023			31/12/2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue biens	2 860 009	-	2 860 009	1 989 368
Production vendue services	154 248 698	-	154 248 698	155 455 673
Chiffre d'affaires net	157 108 706	-	157 108 706	157 445 041
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			81 495	102 086
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			5 140 182	5 022 604
Autres produits			4 059 500	4 158 650
Total des produits d'exploitation (I)			166 389 884	166 728 381
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			53 524 506	61 180 623
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(128 576)	73 114
Autres achats et charges externes			63 108 621	58 253 919
Impôts, taxes et versements assimilés			1 156 151	1 170 656
Salaires et traitements			24 605 906	22 962 355
Charges sociales			16 099 126	15 165 591
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	Dotations aux amortissements	2 526 534	2 546 318
		Dotations aux provisions	-	-
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		970 691	905 686
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		3 425 598	4 579 293
Autres charges			5 758 735	5 333 974
Total des charges d'exploitation (II)			171 047 291	172 171 527
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(4 657 408)	(5 443 146)
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			4 898 699	4 601 176
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			23 619	1 645
Produits financiers de participations			2 040	2 400
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			119 003	11 727
Reprises sur provisions et transferts de charges			-	-
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des produits financiers (V)			121 043	14 127
Dotations financières aux amortissements et provisions			-	-
Intérêts et charges assimilées			197 642	55 810
Différences négatives de change			-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des charges financières (VI)			197 642	55 810
RÉSULTAT FINANCIER			(76 599)	(41 683)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			141 075	(885 298)

EUROVIA BRETAGNE

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2023

Compte de Résultat

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	143 842	435 271
Reprises sur provisions et transferts de charges	652 919	647 289
Total des produits exceptionnels (VII)	796 761	1 082 559
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	558	11
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4	20 257
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	563 908	564 891
Total des charges exceptionnelles (VIII)	564 470	585 159
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	232 291	497 400
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	848	1 410
Impôts sur les bénéfices (X)	(720)	(3 120)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	172 206 387	172 426 244
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	171 833 150	172 812 432
BÉNÉFICE OU PERTE	373 237	-386 188

EUROVIA BRETAGNE
Société par actions simplifiée

0045 rue du manoir de Servigné 35043 RENNES Cedex

N° SIRET : 72202858600526

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2023

(Sauf indication contraire, toutes les informations chiffrées sont exprimées en euro)

- Note 1 - Faits caractéristiques de l'exercice
- Note 2 - Changement de présentation comptable
- Note 3 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

Informations sur le bilan

- Note 4 - Mouvements de l'actif immobilisé
- Note 5 - Etat des amortissements
- Note 6 - Dépréciations d'actifs
- Note 7 - Provisions
- Note 8 - Échéances des créances et dettes
- Note 9 - Charges à payer et produits à recevoir
- Note 10 - Comptes de régularisation
- Note 11 - Capitaux propres

Informations sur le compte de résultat

- Note 12 - Ventilation du chiffre d'affaires
- Note 13 - Charges et produits financiers concernant les entreprises liées
- Note 14 - Résultat exceptionnel
- Note 15 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Autres informations

- Note 16 - Engagements financiers donnés et reçus
- Note 17 - Engagements de crédit-bail
- Note 18 - Effectif moyen
- Note 19 - Honoraires des commissaires aux comptes
- Note 20 - Rémunération des dirigeants
- Note 21 - Relations groupe et régime fiscal
- Note 22 - Événements postérieurs à la clôture de l'exercice
- Note 23 - Tableau des filiales et participations

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023. Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Note 1 - Faits caractéristiques de l'exercice

La société n'a pas connu au cours de l'exercice de faits caractéristiques remettant en cause la comparabilité des comptes.

Note 2 - Changement de règles et méthodes comptables

La société n'a pas connu au cours de l'exercice de changement de règles et méthodes comptables remettant en cause la comparabilité des comptes.

Note 3 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes sont établis selon les principes et méthodes du Plan Comptable Général français (Règlement ANC n°2014-03 modifié des nouveaux règlements intervenus depuis) et aux principes généralement admis.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les valeurs relatives aux fonds de commerce et aux logiciels informatiques acquis.

Les logiciels informatiques sont amortis sur leur durée d'utilisation.

Les fonds de commerce représentatifs d'actifs incorporels dont la durée d'utilisation n'est pas déterminable, ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'une dépréciation si leur valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat majoré des frais accessoires.

Les amortissements comptables de ces immobilisations sont pratiqués en mode linéaire sur les durées d'utilisation suivantes :

• Constructions	10 à 20 ans
• Agencements, installations	5 à 10 ans
• Matériel de chantier, matériel de transport et outillage	3 à 8 ans
• Matériel informatique et de bureau	3 à 5 ans

L'amortissement dérogatoire comptabilisé au passif du bilan en provisions réglementées est constitué de l'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal. Ce dernier est calculé à partir des durées d'usage et du mode dégressif pour les immobilisations qui y donnent droit. Les mouvements affectant les amortissements dérogatoires sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction éventuelle des provisions pour dépréciation jugées nécessaires, compte tenu de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de rentabilité et de plus-values latentes.

Pour permettre de conserver au résultat financier un caractère de résultat courant, les dotations et reprises de provisions sur titres de participation et créances rattachées à ces participations, ainsi que, le cas échéant, les pertes sur ces mêmes créances sont inscrites en résultat exceptionnel. L'inscription de ces éléments en charges et produits exceptionnels, où se trouvent normalement inscrites les plus ou moins-values de cessions de titres de participation, rend plus homogène la présentation du compte de résultat.

Stocks

Les stocks de matières et fournitures sont évalués au coût d'acquisition.

Les stocks de produits finis sont évalués par catégorie de matériaux au coût de production.

Des dépréciations sont constatées si le coût de revient est supérieur à la valeur probable de réalisation.

Créances

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Elles font l'objet de dépréciations en cas de risques de non-recouvrement.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés, dont la mesure peut-être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Elles concernent notamment :

- des provisions statistiques pour service après-vente, calculées sur le chiffre d'affaires travaux, pour couvrir des interventions courantes de reprise sur chantiers terminés ;
- des provisions pour réfections de chantiers ou litiges travaux, déterminées en fonction des risques spécifiques identifiés afin de couvrir les charges prévisibles résultant de désordres constatés ;
- des provisions pour pertes à terminaison sur les chantiers dont les prévisions à fin d'affaires font ressortir des résultats déficitaires ;
- des provisions pour litiges destinées à couvrir les charges probables résultant de litiges nés avant la clôture de l'exercice ;
- des provisions pour engagements en matière de médailles du travail. Ces engagements sont évalués selon la méthode actuarielle prospective dite des unités de crédits projetées.

Mode de dégagement du chiffre d'affaires et du résultat des chantiers

Le chiffre d'affaires et le résultat des chantiers sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement, définie par le plan comptable général, c'est-à-dire à partir des données prévisionnelles périodiquement révisées.

Pour les baux d'entretien, le chiffre d'affaires et le résultat sont constatés au fur et à mesure de l'exécution des travaux ou des prestations.

Sociétés en participation

Les travaux réalisés dans le cadre de sociétés en participation, sans moyen matériel et financier propre, donnent lieu à une intégration semi-proportionnelle : comptabilisation de la quote-part du chiffre d'affaires et des charges revenant à chacun des associés.

Appréhension des résultats des filiales sous forme de sociétés de personnes

Les quotes-parts de résultat des sociétés de personnes n'ayant pas opté à l'impôt sur les sociétés sont comptabilisées chez leurs associés lors de leur année de réalisation.

Pour les sociétés de travaux ou de carrières, ces quotes-parts sont portées en produits ou en charges financières selon qu'il s'agit de bénéfices ou de pertes.

Pour les sociétés de production de matériaux (enrobage, malaxage et liants), s'agissant d'une extension de l'activité de la société, les quotes-parts de résultat sont comptabilisées dans la rubrique "opérations en commun" du compte de résultat de la société.

Plans d'actionnariat salarié

La société applique les dispositions comptables (CRC 2008-15) et fiscales relatives au traitement des avantages associés aux plans d'actionnariat salarié en vigueur dans le groupe Vinci, en particulier celles qui concernent les plans de distribution d'actions et plans d'épargne Groupe.

En cas d'attribution d'actions de performance aux employés, lorsqu'une charge devient probable, une charge à payer est comptabilisée linéairement sur la durée du plan car il conditionne l'attribution à la présence du salarié.

Crédits d'impôt

La société applique les dispositions comptables de l'ANC dans sa note d'information du 11 janvier 2011, relative au traitement des crédits d'impôt imputables sur l'impôt sur les sociétés. Ainsi, tous ces crédits d'impôts (tel le crédit d'impôt recherche) sont comptabilisés en moins de l'impôt sur les bénéfices.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés au bilan mais sont mentionnés en engagements hors bilan. Il s'agit d'indemnités de fin de carrière, évaluées selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées. En particulier, ces indemnités concernent le personnel Etam et Cadre. Pour le personnel ouvrier relevant de l'activité travaux publics, ces indemnités font l'objet de paiement de cotisations à un régime de prévoyance extérieur multi-employeurs (CNPO), qui sont inscrits en charge au fur et à mesure de l'appel des cotisations.

INFORMATIONS SUR LE BILAN

Note 4 - Mouvements de l'actif immobilisé

La variation des immobilisations, en valeurs brutes, se présente comme suit :

	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Autres Mouvements	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	23 634	-	-	-	23 634
Frais de développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	11 438	-	-	-	11 438
Fonds commercial & mali technique affecté	12 196	-	-	-	12 196
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	34 049 060	2 790 706	1 078 484	(0)	35 761 282
Terrains	1 285 545	-	-	-	1 285 545
Constructions	2 417 829	58 880	-	-	2 476 710
Instal. tech., outillage et mat. industriel	22 993 641	1 339 446	724 883	25 643	23 633 847
Autres immobilisations corporelles & mali technique affecté	7 326 401	267 150	353 601	-	7 239 950
Immobilisations en cours	25 643	1 125 230	-	(25 643)	1 125 230
Avances, acomptes sur immo. corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	71 420	-	-	-	71 420
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	58 607	-	-	-	58 607
Autres titres immobilisés	7 813	-	-	-	7 813
Prêts et autres immobilisations financières & mali technique affecté	5 000	-	-	-	5 000
TOTAL	34 144 114	2 790 706	1 078 484	(0)	35 856 336
<i>Dont apports :</i>					

Note 5 - Etat des amortissements

La variation des amortissements se présente comme suit :

	31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	23 634	-	-	-	23 634
Frais de développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	11 438	-	-	-	11 438
Fonds commercial & mali technique affecté	12 196	-	-	-	12 196
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	25 769 421	2 526 534	1 078 484	-	27 217 470
Terrains	308 229	37 794	-	-	346 023
Constructions	2 129 121	86 597	-	-	2 215 718
Instal. tech., outillage et mat. industriel	17 701 504	1 764 531	724 883	-	18 741 152
Autres immobilisations corporelles & mali technique affecté	5 630 567	637 612	353 601	-	5 914 578
TOTAL	25 793 055	2 526 534	1 078 484	-	27 241 105
<i>Dont apports :</i>					

Les reprises d'amortissements de la période s'expliquent par la cession ou la mise au rebut des actifs correspondants.

Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice

- calculées selon le mode linéaire	2 526 534	- au résultat d'exploitation	2 526 534
- calculées selon le mode dégressif		- au résultat exceptionnel	
TOTAL	2 526 534	TOTAL	2 526 534

Note 6 - Dépréciation d'actifs

	31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2023
Dépréciation immo. incorporelles	-	-	-	-	-
Brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial & mali technique affecté	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Dépréciation immo. corporelles	107 953	-	-	-	107 953
Terrains	107 953	-	-	-	107 953
Constructions	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles & mali technique affecté	-	-	-	-	-
Immo. en cours	-	-	-	-	-
Dépréciation immo. financières	51 250	-	-	-	51 250
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	43 437	-	-	-	43 437
Autres titres immobilisés	7 813	-	-	-	7 813
Prêts et autres immobilisations financières & mali technique affecté	-	-	-	-	-
Dépréciation en-cours et stocks	-	-	-	-	-
Matières premières	-	-	-	-	-
Travaux en cours	-	-	-	-	-
Produits finis	-	-	-	-	-
Dépréciation comptes de tiers	1 170 455	970 691	989 287	-	1 151 859
Clients	1 099 975	970 691	989 287	-	1 081 379
Groupe et associés	70 480	-	-	-	70 480
Autres créances	-	-	-	-	-
TOTAL	1 329 659	970 691	989 287	-	1 311 062

Note 7 - Provisions

	31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2023
Amortissements dérogatoires	2 497 286	563 908	652 919	-	2 408 275
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	2 497 286	563 908	652 919	-	2 408 275

	31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2023
Provisions à caractère d'exploitation	6 650 814	3 425 598	4 102 460	-	5 973 952
Service après vente (SAV)	734 102	621 829	583 190	-	772 742
Réfection chantier - travaux restant à exécuter	623 399	206 515	220 250	-	609 664
Remise en état des sites - repliement chantiers	-	-	-	-	-
Pertes à terminaison (PAT)	3 015 149	2 520 052	3 015 149	-	2 520 052
Médailles du travail	1 272 851	-	47 592	-	1 225 259
Autres litiges et risques d'exploitation	1 005 313	77 202	236 280	-	846 235
Provisions à caractère financier	-	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-	-
Provisions à caractère exceptionnel	-	-	-	-	-
Restructurations	-	-	-	-	-
Risques sur filiales	-	-	-	-	-
Autres risques exceptionnels	-	-	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	6 650 814	3 425 598	4 102 460	-	5 973 952

Les reprises de provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

	Reprises avec objet	Reprises sans objet
Provisions à caractère d'exploitation	3 952 379	150 081
Service après vente (SAV)	583 190	-
Réfection chantier - travaux restant à exécuter	126 650	93 600
Remise en état des sites - repliement chantiers	-	-
Pertes à terminaison (PAT)	3 015 149	-
Médailles du travail	47 592	-
Autres litiges et risques d'exploitation	179 799	56 481
Provisions à caractère financier	-	-
Pertes de change	-	-
Provisions à caractère exceptionnel	-	-
Restructurations	-	-
Risques sur filiales	-	-
Autres risques exceptionnels	-	-
TOTAL	3 952 379	150 081

Note 8 - Échéances des créances et dettes

Créances

	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	791	-	791
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	5 000	-	5 000
Créances clients	28 304 757	28 304 757	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	23 359	23 359	-
TVA	1 852 239	1 852 239	-
Etat et autres collectivités	110 531	110 531	-
Groupe et associés	4 987 476	4 987 476	-
Débiteurs divers	140 719	140 719	-
Charges Constatées d'Avance	-	-	-
TOTAL	35 424 872	35 419 080	5 791

Dettes

	Montant brut	à 1 an au plus	plus d'1 an, 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	400	400	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	13 930 808	13 930 808	-	-
Personnel et comptes rattachés	2 161 369	2 161 369	-	-
Sécurité sociale et organismes sociaux	2 718 947	2 718 947	-	-
Etat : impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	5 237 673	5 237 673	-	-
Etat : autres impôts, taxes assimilées	352 327	352 327	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 006 041	1 006 041	-	-
Groupe et associés	9 130 410	9 130 410	-	-
Autres dettes	205 168	205 168	-	-
Produits Constatés d'Avance	5 403 377	5 403 377	-	-
TOTAL	40 146 520	40 146 520	-	-

Note 9 - Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :

	31/12/2023
Emprunts et dettes financières	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 298 573
Dettes fiscales et sociales	3 722 715
Autres dettes	19 031
TOTAL	10 040 319

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

	31/12/2023
Créances clients et comptes rattachés	3 474 943
Autres créances	5 028 534
TOTAL	8 503 477

Note 10 - Comptes de régularisation : Charges et Produits Constatés d'Avance

	Charges Constatées d'Avance	Produits Constatés d'Avance
Charges et produits d'exploitation	-	5 403 377
Charges et produits financiers	-	-
Charges et produits exceptionnels	-	-
TOTAL	-	5 403 377

Note 11 - Capitaux Propres

Le capital social comprend au 31 décembre 2023, 167 500 actions au nominal de 15.20 € par action .

L'évolution des capitaux propres au cours de l'exercice 2023 se présente comme suit :

Capitaux propres à l'ouverture	-1 386 960
Augmentation de capital	
Distribution	0
Variation des provisions réglementées	-89 011
Subventions d'investissement	
Résultat de l'exercice	373 237
Capitaux propres à la clôture	-1 102 734

INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 12 - Ventilation du Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires concerne les activités suivantes :

	31/12/2023
Routes et infrastructures	66 408 855
Cadre de vie et environnement	90 681 458
Maintenance et services	18 393
Autres	
Total	157 108 706

Note 13 - Transactions entre parties liées

La société applique le règlement n°2014-03 de l'ANC modifié des nouveaux règlements intervenus depuis, qui précise que les transactions à mentionner en annexe sont celles qui présentent une importance significative et qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché. De plus, sont exclues, les transactions conclues entre une société mère et sa filiale, ainsi que celles conclues entre deux filiales détenues en quasi totalité par une même société mère.

Ces cas s'appliquent à la société. Par conséquent, aucune information à ce titre n'est présentée.

Note 14 - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend pour l'essentiel :

	31/12/2023
Produits nets de cession d'immobilisations	143 839
Quotes-parts de subvention d'investissement	-
Amortissements dérogatoires nets	89 011
Autres	(559)

Note 15 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices se ventile comme suit :

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	141 075	720	141 795
Résultat exceptionnel	232 291	-	232 291
Participation	(848)	-	(848)
Résultat comptable	372 517	720	373 237

AUTRES INFORMATIONS

Note 16 - Engagements financiers donnés et reçus

ENGAGEMENTS DONNES	Au profit des		Total
	Entreprises liées	Autres	
Cautions sur marchés		17 001 040	17 001 040
Cautions sur engagements financiers			-
Hypothèques et nantissements			-
Garanties solidaires des sociétés de personnes		102 006	102 006
Contrats de location simple (hors crédit bail)		1 442 169	1 442 169
Indemnités de fin de carrière		2 308 325	2 308 325
Autres engagements donnés		478 540	478 540
TOTAL	-	21 332 080	21 332 080

Cautions sur marchés :

Les garanties données sur marchés concernent principalement les garanties de bonne fin d'exécution de travaux et les garanties bancaires données en couverture des avances reçues par les clients. Lorsque des événements tels que des retards de livraison ou des litiges sur l'exécution du contrat rendent probable la réalisation du risque, celui-ci est provisionné.

Garanties solidaires des sociétés de personnes :

Les associés d'une société de personnes sont solidaires et indéfiniment responsables des dettes contractées par ladite société auprès des tiers. L'engagement correspond à la totalité du passif de ces sociétés sous déduction de leur fonds propres et des comptes d'emprunts et comptes courants ouverts au nom des associés. Toutefois, compte tenu de la qualité des partenaires, le risque d'être appelé en garantie au titre de ces engagements est faible.

ENGAGEMENTS RECUS	Accordés par		Total
	Entreprises liées	Autres	
Engagements reçus des établissements financiers		833 402	833 402
Hypothèques et nantissements			-
Autres engagements reçus			-
TOTAL	-	833 402	833 402

Note 17 - Engagements de crédit-bail

	Nature d'immobilisation financée par crédit-bail			
	Terrains	Constructions	Autres immo. corporelles	31/12/2023
Valeur d'origine				-
Amortissements cumulés exercices antérieurs				-
Amortissements de l'exercice N				-
Total amortissements théoriques	-	-	-	-
Valeur nette	-	-	-	-
Redevances payées sur ex. antérieurs				-
Redevances payées sur l'exercice N				-
Total redevances payées	-	-	-	-
Redevances à payer : à 1 an au plus				-
Redevances à payer : à + d'1 an et - de 5 ans				-
Redevances à payer : à plus de 5 ans				-
Total redevances restant à payer	-	-	-	-
Valeur résiduelle				-
Montant pris en charge dans l'exercice				-

Note 18 - Effectif moyen

	31/12/2022	31/12/2023
Cadres	78	77
Employés et agents de maîtrise	191	184
Ouvriers	419	448
TOTAL	688	709

Note 19 - Honoraires des Commissaires aux Comptes

En application du Décret n° 2008-1487, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe. La société est en effet incluse dans le périmètre de consolidation de Vinci S.A., et l'annexe aux comptes consolidés de Vinci S.A. les mentionne.

Note 20 - Rémunération des Dirigeants

Les mandataires sociaux ne sont pas directement rémunérés par la société.

Note 21 - Relations Groupe et régime fiscal

Forme juridique et intégration fiscale :

La société est constituée en Société par actions simplifiée.
Elle est membre du groupe d'intégration fiscale Vinci S.A.. La société acquitte sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

Société consolidante :

Les comptes de la société sont intégrés dans le périmètre de consolidation de la société Vinci S.A. (SIREN 552 037 806) dont le siège social se situe au 1973 Boulevard de la Défense - 92 000 Nanterre. Les états financiers du groupe sont disponibles sur le site internet de Vinci.

Note 22 - Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

Note 23 - Tableau des filiales et participations

Confer tableau ci-après.

Note 23- Tableau des filiales et participations

[illegible]

EUROVIA BRETAGNE
Société par actions simplifiée

0045 rue du manoir de Servigné 35043 RENNES Cedex

N° SIRET : 72202858600526

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2023

(Sauf indication contraire, toutes les informations chiffrées sont exprimées en euro)

- Note 1 - Faits caractéristiques de l'exercice
- Note 2 - Changement de présentation comptable
- Note 3 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

Informations sur le bilan

- Note 4 - Mouvements de l'actif immobilisé
- Note 5 - Etat des amortissements
- Note 6 - Dépréciations d'actifs
- Note 7 - Provisions
- Note 8 - Échéances des créances et dettes
- Note 9 - Charges à payer et produits à recevoir
- Note 10 - Comptes de régularisation
- Note 11 - Capitaux propres

Informations sur le compte de résultat

- Note 12 - Ventilation du chiffre d'affaires
- Note 13 - Charges et produits financiers concernant les entreprises liées
- Note 14 - Résultat exceptionnel
- Note 15 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Autres informations

- Note 16 - Engagements financiers donnés et reçus
- Note 17 - Engagements de crédit-bail
- Note 18 - Effectif moyen
- Note 19 - Honoraires des commissaires aux comptes
- Note 20 - Rémunération des dirigeants
- Note 21 - Relations groupe et régime fiscal
- Note 22 - Événements postérieurs à la clôture de l'exercice
- Note 23 - Tableau des filiales et participations

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023. Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Note 1 - Faits caractéristiques de l'exercice

La société n'a pas connu au cours de l'exercice de faits caractéristiques remettant en cause la comparabilité des comptes.

Note 2 - Changement de règles et méthodes comptables

La société n'a pas connu au cours de l'exercice de changement de règles et méthodes comptables remettant en cause la comparabilité des comptes.

Note 3 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes sont établis selon les principes et méthodes du Plan Comptable Général français (Règlement ANC n°2014-03 modifié des nouveaux règlements intervenus depuis) et aux principes généralement admis.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les valeurs relatives aux fonds de commerce et aux logiciels informatiques acquis.

Les logiciels informatiques sont amortis sur leur durée d'utilisation.

Les fonds de commerce représentatifs d'actifs incorporels dont la durée d'utilisation n'est pas déterminable, ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'une dépréciation si leur valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat majoré des frais accessoires.

Les amortissements comptables de ces immobilisations sont pratiqués en mode linéaire sur les durées d'utilisation suivantes :

• Constructions	10 à 20 ans
• Agencements, installations	5 à 10 ans
• Matériel de chantier, matériel de transport et outillage	3 à 8 ans
• Matériel informatique et de bureau	3 à 5 ans

L'amortissement dérogatoire comptabilisé au passif du bilan en provisions réglementées est constitué de l'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal. Ce dernier est calculé à partir des durées d'usage et du mode dégressif pour les immobilisations qui y donnent droit. Les mouvements affectant les amortissements dérogatoires sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction éventuelle des provisions pour dépréciation jugées nécessaires, compte tenu de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de rentabilité et de plus-values latentes.

Pour permettre de conserver au résultat financier un caractère de résultat courant, les dotations et reprises de provisions sur titres de participation et créances rattachées à ces participations, ainsi que, le cas échéant, les pertes sur ces mêmes créances sont inscrites en résultat exceptionnel. L'inscription de ces éléments en charges et produits exceptionnels, où se trouvent normalement inscrites les plus ou moins-values de cessions de titres de participation, rend plus homogène la présentation du compte de résultat.

Stocks

Les stocks de matières et fournitures sont évalués au coût d'acquisition.

Les stocks de produits finis sont évalués par catégorie de matériaux au coût de production.

Des dépréciations sont constatées si le coût de revient est supérieur à la valeur probable de réalisation.

Créances

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Elles font l'objet de dépréciations en cas de risques de non-recouvrement.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés, dont la mesure peut-être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Elles concernent notamment :

- des provisions statistiques pour service après-vente, calculées sur le chiffre d'affaires travaux, pour couvrir des interventions courantes de reprise sur chantiers terminés ;
- des provisions pour réfections de chantiers ou litiges travaux, déterminées en fonction des risques spécifiques identifiés afin de couvrir les charges prévisibles résultant de désordres constatés ;
- des provisions pour pertes à terminaison sur les chantiers dont les prévisions à fin d'affaires font ressortir des résultats déficitaires ;
- des provisions pour litiges destinées à couvrir les charges probables résultant de litiges nés avant la clôture de l'exercice ;
- des provisions pour engagements en matière de médailles du travail. Ces engagements sont évalués selon la méthode actuarielle prospective dite des unités de crédits projetées.

Mode de dégageement du chiffre d'affaires et du résultat des chantiers

Le chiffre d'affaires et le résultat des chantiers sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement, définie par le plan comptable général, c'est-à-dire à partir des données prévisionnelles périodiquement révisées.

Pour les baux d'entretien, le chiffre d'affaires et le résultat sont constatés au fur et à mesure de l'exécution des travaux ou des prestations.

Sociétés en participation

Les travaux réalisés dans le cadre de sociétés en participation, sans moyen matériel et financier propre, donnent lieu à une intégration semi-proportionnelle : comptabilisation de la quote-part du chiffre d'affaires et des charges revenant à chacun des associés.

Appréhension des résultats des filiales sous forme de sociétés de personnes

Les quotes-parts de résultat des sociétés de personnes n'ayant pas opté à l'impôt sur les sociétés sont comptabilisées chez leurs associés lors de leur année de réalisation.

Pour les sociétés de travaux ou de carrières, ces quotes-parts sont portées en produits ou en charges financières selon qu'il s'agit de bénéfices ou de pertes.

Pour les sociétés de production de matériaux (enrobage, malaxage et liants), s'agissant d'une extension de l'activité de la société, les quotes-parts de résultat sont comptabilisées dans la rubrique "opérations en commun" du compte de résultat de la société.

Plans d'actionnariat salarié

La société applique les dispositions comptables (CRC 2008-15) et fiscales relatives au traitement des avantages associés aux plans d'actionnariat salarié en vigueur dans le groupe Vinci, en particulier celles qui concernent les plans de distribution d'actions et plans d'épargne Groupe.

En cas d'attribution d'actions de performance aux employés, lorsqu'une charge devient probable, une charge à payer est comptabilisée linéairement sur la durée du plan car il conditionne l'attribution à la présence du salarié.

Crédits d'impôt

La société applique les dispositions comptables de l'ANC dans sa note d'information du 11 janvier 2011, relative au traitement des crédits d'impôt imputables sur l'impôt sur les sociétés. Ainsi, tous ces crédits d'impôts (tel le crédit d'impôt recherche) sont comptabilisés en moins de l'impôt sur les bénéfices.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés au bilan mais sont mentionnés en engagements hors bilan. Il s'agit d'indemnités de fin de carrière, évaluées selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées. En particulier, ces indemnités concernent le personnel Etam et Cadre. Pour le personnel ouvrier relevant de l'activité travaux publics, ces indemnités font l'objet de paiement de cotisations à un régime de prévoyance extérieur multi-employeurs (CNPO), qui sont inscrits en charge au fur et à mesure de l'appel des cotisations.

INFORMATIONS SUR LE BILAN

Note 4 - Mouvements de l'actif immobilisé

La variation des immobilisations, en valeurs brutes, se présente comme suit :

	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Autres Mouvements	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	23 634	-	-	-	23 634
Frais de développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	11 438	-	-	-	11 438
Fonds commercial & mali technique affecté	12 196	-	-	-	12 196
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	34 049 060	2 790 706	1 078 484	(0)	35 761 282
Terrains	1 285 545	-	-	-	1 285 545
Constructions	2 417 829	58 880	-	-	2 476 710
Instal. tech., outillage et mat. industriel	22 993 641	1 339 446	724 883	25 643	23 633 847
Autres immobilisations corporelles & mali technique affecté	7 326 401	267 150	353 601	-	7 239 950
Immobilisations en cours	25 643	1 125 230	-	(25 643)	1 125 230
Avances, acomptes sur immo. corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	71 420	-	-	-	71 420
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	58 607	-	-	-	58 607
Autres titres immobilisés	7 813	-	-	-	7 813
Prêts et autres immobilisations financières & mali technique affecté	5 000	-	-	-	5 000
TOTAL	34 144 114	2 790 706	1 078 484	(0)	35 856 336
<i>Dont apports :</i>					

Note 5 - Etat des amortissements

La variation des amortissements se présente comme suit :

	31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	23 634	-	-	-	23 634
Frais de développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	11 438	-	-	-	11 438
Fonds commercial & mali technique affecté	12 196	-	-	-	12 196
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	25 769 421	2 526 534	1 078 484	-	27 217 470
Terrains	308 229	37 794	-	-	346 023
Constructions	2 129 121	86 597	-	-	2 215 718
Instal. tech., outillage et mat. industriel	17 701 504	1 764 531	724 883	-	18 741 152
Autres immobilisations corporelles & mali technique affecté	5 630 567	637 612	353 601	-	5 914 578
TOTAL	25 793 055	2 526 534	1 078 484	-	27 241 105
<i>Dont apports :</i>					

Les reprises d'amortissements de la période s'expliquent par la cession ou la mise au rebut des actifs correspondants.

Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice

- calculées selon le mode linéaire	2 526 534	- au résultat d'exploitation	2 526 534
- calculées selon le mode dégressif		- au résultat exceptionnel	
TOTAL	2 526 534	TOTAL	2 526 534

Note 6 - Dépréciation d'actifs

	31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2023
Dépréciation immo. incorporelles	-	-	-	-	-
Brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial & mali technique affecté	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Dépréciation immo. corporelles	107 953	-	-	-	107 953
Terrains	107 953	-	-	-	107 953
Constructions	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles & mali technique affecté	-	-	-	-	-
Immo. en cours	-	-	-	-	-
Dépréciation immo. financières	51 250	-	-	-	51 250
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	43 437	-	-	-	43 437
Autres titres immobilisés	7 813	-	-	-	7 813
Prêts et autres immobilisations financières & mali technique affecté	-	-	-	-	-
Dépréciation en-cours et stocks	-	-	-	-	-
Matières premières	-	-	-	-	-
Travaux en cours	-	-	-	-	-
Produits finis	-	-	-	-	-
Dépréciation comptes de tiers	1 170 455	970 691	989 287	-	1 151 859
Clients	1 099 975	970 691	989 287	-	1 081 379
Groupe et associés	70 480	-	-	-	70 480
Autres créances	-	-	-	-	-
TOTAL	1 329 659	970 691	989 287	-	1 311 062

Note 7 - Provisions

	31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2023
Amortissements dérogatoires	2 497 286	563 908	652 919	-	2 408 275
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	2 497 286	563 908	652 919	-	2 408 275

	31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2023
Provisions à caractère d'exploitation	6 650 814	3 425 598	4 102 460	-	5 973 952
Service après vente (SAV)	734 102	621 829	583 190	-	772 742
Réfection chantier - travaux restant à exécuter	623 399	206 515	220 250	-	609 664
Remise en état des sites - repliement chantiers	-	-	-	-	-
Pertes à terminaison (PAT)	3 015 149	2 520 052	3 015 149	-	2 520 052
Médailles du travail	1 272 851	-	47 592	-	1 225 259
Autres litiges et risques d'exploitation	1 005 313	77 202	236 280	-	846 235
Provisions à caractère financier	-	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-	-
Provisions à caractère exceptionnel	-	-	-	-	-
Restructurations	-	-	-	-	-
Risques sur filiales	-	-	-	-	-
Autres risques exceptionnels	-	-	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	6 650 814	3 425 598	4 102 460	-	5 973 952

Les reprises de provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

	Reprises avec objet	Reprises sans objet
Provisions à caractère d'exploitation	3 952 379	150 081
Service après vente (SAV)	583 190	-
Réfection chantier - travaux restant à exécuter	126 650	93 600
Remise en état des sites - repliement chantiers	-	-
Pertes à terminaison (PAT)	3 015 149	-
Médailles du travail	47 592	-
Autres litiges et risques d'exploitation	179 799	56 481
Provisions à caractère financier	-	-
Pertes de change	-	-
Provisions à caractère exceptionnel	-	-
Restructurations	-	-
Risques sur filiales	-	-
Autres risques exceptionnels	-	-
TOTAL	3 952 379	150 081

Note 8 - Échéances des créances et dettes**Créances**

	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	791	-	791
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	5 000	-	5 000
Créances clients	28 304 757	28 304 757	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	23 359	23 359	-
TVA	1 852 239	1 852 239	-
Etat et autres collectivités	110 531	110 531	-
Groupe et associés	4 987 476	4 987 476	-
Débiteurs divers	140 719	140 719	-
Charges Constatées d'Avance	-	-	-
TOTAL	35 424 872	35 419 080	5 791

Dettes

	Montant brut	à 1 an au plus	plus d'1 an, 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	400	400	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	13 930 808	13 930 808	-	-
Personnel et comptes rattachés	2 161 369	2 161 369	-	-
Sécurité sociale et organismes sociaux	2 718 947	2 718 947	-	-
Etat : impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	5 237 673	5 237 673	-	-
Etat : autres impôts, taxes assimilées	352 327	352 327	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 006 041	1 006 041	-	-
Groupe et associés	9 130 410	9 130 410	-	-
Autres dettes	205 168	205 168	-	-
Produits Constatés d'Avance	5 403 377	5 403 377	-	-
TOTAL	40 146 520	40 146 520	-	-

Note 9 - Charges à payer et produits à recevoir**Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :**

	31/12/2023
Emprunts et dettes financières	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 298 573
Dettes fiscales et sociales	3 722 715
Autres dettes	19 031
TOTAL	10 040 319

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

	31/12/2023
Créances clients et comptes rattachés	3 474 943
Autres créances	5 028 534
TOTAL	8 503 477

Note 10 - Comptes de régularisation : Charges et Produits Constatés d'Avance

	Charges Constatées d'Avance	Produits Constatés d'Avance
Charges et produits d'exploitation	-	5 403 377
Charges et produits financiers	-	-
Charges et produits exceptionnels	-	-
TOTAL	-	5 403 377

Note 11 - Capitaux Propres

Le capital social comprend au 31 décembre 2023, 167 500 actions au nominal de 15.20 € par action .

L'évolution des capitaux propres au cours de l'exercice 2023 se présente comme suit :

Capitaux propres à l'ouverture	-1 386 960
Augmentation de capital	
Distribution	0
Variation des provisions réglementées	-89 011
Subventions d'investissement	
Résultat de l'exercice	373 237
Capitaux propres à la clôture	-1 102 734

INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Note 12 - Ventilation du Chiffre d'Affaires**

Le chiffre d'affaires concerne les activités suivantes :

	31/12/2023
Routes et infrastructures	66 408 855
Cadre de vie et environnement	90 681 458
Maintenance et services	18 393
Autres	
Total	157 108 706

Note 13 - Transactions entre parties liées

La société applique le règlement n°2014-03 de l'ANC modifié des nouveaux règlements intervenus depuis, qui précise que les transactions à mentionner en annexe sont celles qui présentent une importance significative et qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché. De plus, sont exclues, les transactions conclues entre une société mère et sa filiale, ainsi que celles conclues entre deux filiales détenues en quasi totalité par une même société mère.

Ces cas s'appliquent à la société. Par conséquent, aucune information à ce titre n'est présentée.

Note 14 - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend pour l'essentiel :

	31/12/2023
Produits nets de cession d'immobilisations	143 839
Quotes-parts de subvention d'investissement	-
Amortissements dérogatoires nets	89 011
Autres	(559)

Note 15 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices se ventile comme suit :

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	141 075	720	141 795
Résultat exceptionnel	232 291	-	232 291
Participation	(848)	-	(848)
Résultat comptable	372 517	720	373 237

AUTRES INFORMATIONS**Note 16 - Engagements financiers donnés et reçus**

ENGAGEMENTS DONNES	Au profit des		Total
	Entreprises liées	Autres	
Cautions sur marchés		17 001 040	17 001 040
Cautions sur engagements financiers			-
Hypothèques et nantissements			-
Garanties solidaires des sociétés de personnes		102 006	102 006
Contrats de location simple (hors crédit bail)		1 442 169	1 442 169
Indemnités de fin de carrière		2 308 325	2 308 325
Autres engagements donnés		478 540	478 540
TOTAL	-	21 332 080	21 332 080

Cautions sur marchés :

Les garanties données sur marchés concernent principalement les garanties de bonne fin d'exécution de travaux et les garanties bancaires données en couverture des avances reçues par les clients. Lorsque des événements tels que des retards de livraison ou des litiges sur l'exécution du contrat rendent probable la réalisation du risque, celui-ci est provisionné.

Garanties solidaires des sociétés de personnes :

Les associés d'une société de personnes sont solidaires et indéfiniment responsables des dettes contractées par ladite société auprès des tiers. L'engagement correspond à la totalité du passif de ces sociétés sous déduction de leur fonds propres et des comptes d'emprunts et comptes courants ouverts au nom des associés. Toutefois, compte tenu de la qualité des partenaires, le risque d'être appelé en garantie au titre de ces engagements est faible.

ENGAGEMENTS RECUS	Accordés par		Total
	Entreprises liées	Autres	
Engagements reçus des établissements financiers		833 402	833 402
Hypothèques et nantissements			-
Autres engagements reçus			-
TOTAL	-	833 402	833 402

Note 17 - Engagements de crédit-bail

	Nature d'immobilisation financée par crédit-bail			
	Terrains	Constructions	Autres immo. corporelles	31/12/2023
Valeur d'origine				-
Amortissements cumulés exercices antérieurs				-
Amortissements de l'exercice N				-
Total amortissements théoriques	-	-	-	-
Valeur nette	-	-	-	-
Redevances payées sur ex. antérieurs				-
Redevances payées sur l'exercice N				-
Total redevances payées	-	-	-	-
Redevances à payer : à 1 an au plus				-
Redevances à payer : à + d'1 an et - de 5 ans				-
Redevances à payer : à plus de 5 ans				-
Total redevances restant à payer	-	-	-	-
Valeur résiduelle				-
Montant pris en charge dans l'exercice				-

Note 18 - Effectif moyen

	31/12/2022	31/12/2023
Cadres	78	77
Employés et agents de maîtrise	191	184
Ouvriers	419	448
TOTAL	688	709

Note 19 - Honoraires des Commissaires aux Comptes

En application du Décret n° 2008-1487, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe. La société est en effet incluse dans le périmètre de consolidation de Vinci S.A., et l'annexe aux comptes consolidés de Vinci S.A. les mentionne.

Note 20 - Rémunération des Dirigeants

Les mandataires sociaux ne sont pas directement rémunérés par la société.

Note 21 - Relations Groupe et régime fiscal**Forme juridique et intégration fiscale :**

La société est constituée en Société par actions simplifiée.
Elle est membre du groupe d'intégration fiscale Vinci S.A.. La société acquitte sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

Société consolidante :

Les comptes de la société sont intégrés dans le périmètre de consolidation de la société Vinci S.A. (SIREN 552 037 806) dont le siège social se situe au 1973 Boulevard de la Défense - 92 000 Nanterre. Les états financiers du groupe sont disponibles sur le site internet de Vinci.

Note 22 - Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

Note 23 - Tableau des filiales et participations

Confer tableau ci-après.

Informations financières (en €)		Capital	Réserves & Report à nouveau avant affectation du résultat	Capitaux propres	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
						Brute	Nette					
Filiales et participations												
A. Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :												
1. Filiales (détenues à + de 50 %) :												
2. Participations (détenues entre 10 et 50 %) :												
SARL SATR												
SARL SEK												
B. Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication :												
Filiales françaises (ensemble)												
Filiales étrangères (ensemble)												
Participations dans les sociétés françaises (ensemble)												
Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)												